

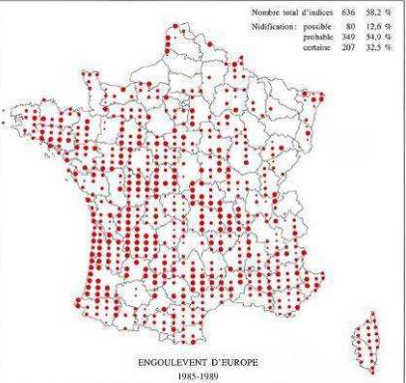


	Nom	Statut	Effectifs										Etat de conservation
			ZPS (2009)					IDF					
	Engoulevent d'Europe <i>(Caprimulgus europaeus)</i> Code Natura 2000 : A224 Photo : L.Spanneut	<ul style="list-style-type: none"> - Annexe 1 de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE - Annexe 2 de la Convention de Berne - Protection nationale 	9-14 couples Reproduction					Assez rare 150-200 couples					Favorable
Ecologie	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	 <p>Habitat de l'Engoulevent d'Europe Réserve naturelle régionale de la boucle Moisson © B.Lelaure</p>
Répartitions tendances et menaces	<p>L'espèce niche en Europe, Afrique du Nord et jusqu'en Asie centrale. L'Europe constitue plus de 50% de la répartition mondiale de l'Engoulevent en période de reproduction (BirdLife International, 2004). Les principales aires d'hivernage se localisent à l'est et au sud de l'Afrique.</p> <p><u>En Europe</u>, la population est supérieure 470 000 couples. Les effectifs les plus importants se rencontrent en Russie, Espagne et France. Bien que présente sur l'ensemble du continent, à l'exception de l'extrême nord, elle est considérée comme « en déclin » car elle a subi une régression entre 1970 et 1990 qui se poursuit encore actuellement dans certains pays (BirdLife International, 2004). Toutefois, les principales populations semblent désormais relativement stables.</p> <p><u>En France</u>, la population d'Engoulevent d'Europe, estimée entre 40 000 et 160 000 couples, reste mal connue. L'espèce est présente sur tout le territoire mais est plus rare dans le nord et l'est. Le sud du pays accueille les principales populations. Dans le nord de la France, l'espèce est en régression marquée, par contre, dans le sud les tendances sont moins connues et les effectifs pourraient être relativement stables. Elle fait l'objet d'une « préoccupation mineure ». L'intensification des pratiques agricoles et le boisement des landes et des friches ne sont toutefois pas favorables au maintien des populations.</p> <p><u>En Île-de-France</u>, l'Engoulevent est un oiseau assez rare avec 150 à 200 couples. La population se répartit dans quelques secteurs boisés de la région avec des effectifs plus importants dans le sud. Le bastion de l'espèce est la forêt de Fontainebleau avec environ 100 couples (Comolet-Tirman, 1997). Les boisements du sud de l'Essonne accueillent également des effectifs importants (30 à 50 couples) (Le Maréchal & Lesaffre, 2000). En Haute-Normandie, la population est estimée à environ 500 couples localisés principalement dans les grands massifs forestiers. Cependant, certaines boucles de la Seine sont susceptibles de l'accueillir comme par exemple les landes de la boucle de Mauny, près de Rouen (Lery & Malvaud)</p>											 <p>Répartition française de l'Engoulevent d'Europe (Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994)</p>	

Statut de l'espèce dans la ZPS des Boucles de Moisson, de Guernes et de la Forêt de Rosny	Carte N°23	
<p>La population de la ZPS est localisée au sein de la RNR de la boucle de Moisson et à ses abords proches. Par rapport aux données historiques, elle s'est quelque peu déplacée ces dernières années suivant la disponibilité en habitats favorables. En 2009, entre 9 et 14 couples ont été recensés (1 certain, 8 probables et 5 possibles), uniquement en boucle de Moisson. Parmi ceux-ci 7 ou 8 étaient localisés dans le Domaine régional, un seul en forêt de Moisson et 2 à 5 dans les anciennes carrières de Moisson. Hors de cette boucle, aucun cas de nidification n'est signalé récemment, malgré la présence d'habitats apparemment favorables.</p> <p>L'espèce occupe principalement les zones de landes ou de friches souvent à proximité d'une lisière forestière. Plus marginalement, des clairières de petite taille peuvent également être occupées. L'Engoulevent était autrefois présent en boucle de Guernes (au moins un couple au bois de la Plaine dans les années 1980). Dans les années 1970, la population était plus importante qu'aujourd'hui avec 30-40 couples environ. Ces dernières années la population s'est stabilisée autour d'une dizaine de couples. A notre connaissance, l'espèce n'a jamais été signalée en forêt de Rosny sans doute car les milieux y sont peu favorables : peu de clairières et des sols globalement peu drainants. Cependant, à proximité des rebords du plateau, les sols sont plus secs et pourraient être plus favorable à l'accueil de l'espèce si des ouvertures étaient présentes dans le boisement.</p>		<p>Population localisée</p>
Menaces identifiées et état de conservation de l'espèce au sein du site Natura 2000		
<p>Actuellement, il n'existe pas de menaces directes clairement identifiées sur la population de la ZPS. Cependant, indirectement, elle est menacée par l'évolution de son habitat. En effet, cette espèce colonise les landes et les friches qui dans la dynamique végétale se boisent progressivement. Les milieux favorables se développent : dans les espaces ouverts laissés par les coupes forestières ; en recolonisant les carrières après l'arrêt de leur exploitation. L'absence de gestion de ces landes conduit à leur boisement à plus ou moins long terme et donc à la régression de l'Engoulevent. De plus, la fréquentation régulière des sites de reproduction de cette espèce par le public (en particulier les promeneurs avec des chiens) peut entraîner la désertion des nids, voire la destruction des nichées, et l'échec de la reproduction. La population d'Engoulevent d'Europe du site Natura 2000 est pour le moment dans un état de conservation relativement favorable. Cependant, elle reste fragile et menacée par la fermeture de ses habitats.</p>		<p>- Boisement - Fréquentation</p>
Mesures de conservation à mettre en œuvre au sein de la ZPS		
<p>Le maintien des habitats actuellement favorables à l'espèce est la principale mesure à mettre en œuvre. Il s'agit d'entretenir les zones de landes à Callune (<i>Calluna vulgaris</i>) et les secteurs herbacés des carrières réaménagées par un broyage ou une fauche hivernale tous les deux ou trois ans, voire plus pour les landes. Plusieurs sites accueillait autrefois des callunaies et pourraient être restaurés. Cela concerne : des anciennes clairières de la forêt de Moisson, qu'il faudrait rouvrir par une coupe des ligneux avec exportation des produits de la coupe en dehors des parcelles afin de ne pas entraîner une accumulation de matière organique au sol, défavorable à la Callune. Les boisements au sud et à l'ouest de la Réserve naturelle régionale de la boucle Moisson pourraient être particulièrement favorables pour bénéficier de cette mesure ; les carrières réaménagées de Moisson et de Sandrancourt. Celles-ci devront faire l'objet d'une expertise écologique afin d'identifier les secteurs favorables. Deux cas de figures se présentent : les carrières plantées de ligneux, pour lesquelles des coupes devront être réalisés ; les carrières couvertes de formations herbacées qui devront être décapées puis couvertes d'un broyat de callune réalisé en période de fructification. Dans les espaces ouverts au public, il convient de limiter l'accès aux zones de reproduction durant la période de nidification (avril à août) avec interdiction des chiens. De plus, les activités dérangeantes et perturbatrices du milieu comme les quads, moto-cross, 4x4, doivent être prohibés sur les secteurs de nidification.</p>		<p>- Maintien des landes à Callune et zones herbacées - Réouverture de landes boisées - Limitation de la fréquentation</p>
Suivi de l'espèce		
<p>Enfin, un suivi tous les trois à cinq ans de cette espèce devrait être réalisé afin d'apprécier l'évolution de la population (nombre de couples, secteurs fréquentés...) et d'évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre.</p>		